

ENVOLÉE DES OBSERVATIONS AUX INVENTAIRES ÉCLAIRS 2015 !

natureparif
Agence régionale pour
la nature et la biodiversité

îledeFrance

Grégoire LOÏS – Natureparif

Le week-end du 13 et 14 juin 2015, Natureparif a organisé, pour la cinquième année consécutive, deux journées dédiées au recensement de la biodiversité francilienne, en partenariat avec l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie), le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et plusieurs structures naturalistes locales. Cette année, ces inventaires éclairs, dont l'objectif est de recenser un maximum d'espèces (faune, flore et champignons) sur un secteur restreint, se sont déroulés pour la première fois dans les Yvelines, sur les communes de Mittainville et de La Boissière-École (Figure 9).

Les résultats des inventaires éclairs de l'année 2015 sont présentés ici, et mis en perspective par rapport aux cinq événements précédents. Né il y a maintenant une vingtaine d'années, un certain recul est désormais disponible sur ce concept, à la fois d'un point de vue scientifique mais également sociologique. La bibliographie, aussi bien en sciences sociales qu'en écologie, met en évidence le rôle majeur de lien social de ce type d'événement, qui valorise en premier lieu le partage des connaissances entre les naturalistes, ainsi que le recueil de données. Au total, les cinq inventaires éclairs réalisés en Île-de-France ont permis d'observer 2 500 taxons différents, avec une prédominance de la faune sur la flore, et, au sein de la faune, des invertébrés, qui constituent la plus grande part des espèces (Figure 10).

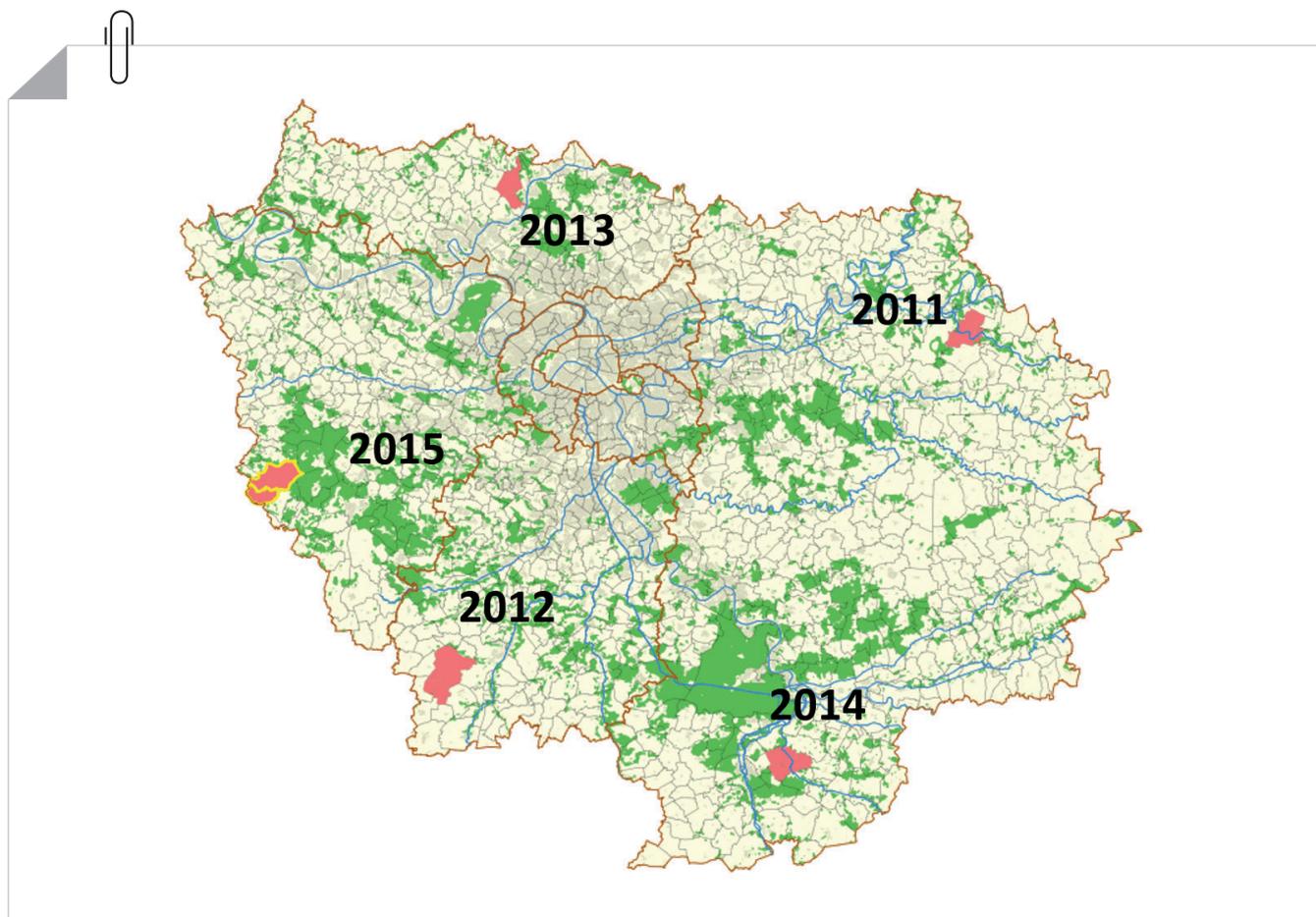


FIGURE 9.
Carte de répartition des cinq
inventaires éclairs organisés par
Natureparif entre 2011 et 2015.

Près de 900 espèces végétales différentes ont été déterminées en totalisant tous les inventaires éclairs. Il est toutefois intéressant de noter que, systématiquement, une forme de plateau situé aux alentours de 400 espèces est atteint. Aux derniers inventaires de 2015, 600 espèces d'invertébrés ont été recensées, ce qui est considérable, avec une progression constante de la connaissance de ce groupe, qui reflète l'investissement des experts naturalistes, de plus en plus intense d'année en année. Cette progression concerne essentiellement les insectes, puisque les invertébrés non-insectes, tels que les araignées, représentent un groupe encore mal couvert. Concernant les vertébrés, la progression est moindre, même si le groupe est bien étudié : des habitats particulièrement favorables sur la commune de La Boissière-École ont notamment permis de détecter, en 2015, de nouvelles espèces de chiroptères et d'amphibiens. On peut également noter la très légère progression dans la détection des espèces d'oiseaux, qui atteint une forme de saturation. Pour les groupes moins connus, ou pour lesquels la phénologie n'est pas à son optimum au mois de juin 2015, on note d'importantes variations interannuelles. Si elles peuvent difficilement être attribuées aux conditions météorologiques, elles sont ici plutôt attribuées aux milieux rencontrés sur les différentes communes des inventaires éclairs.

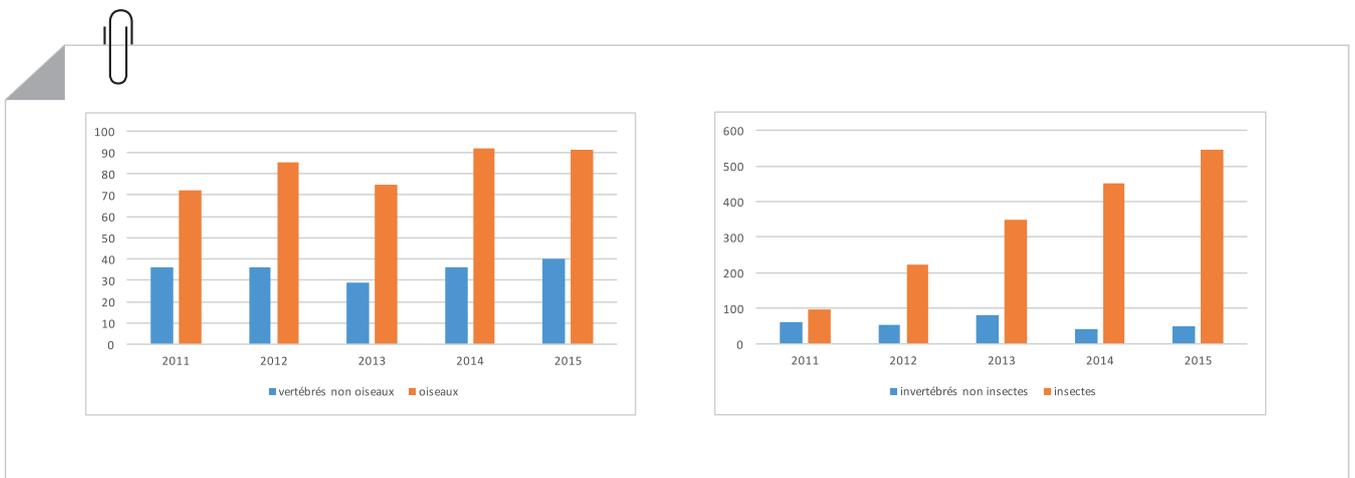


FIGURE 10.
Nombre d'espèces détectées
à chaque inventaire éclair.

Par ailleurs, un « effet expert » est clairement visible concernant les groupes les moins connus et les plus difficiles d'accès : par exemple, quelques experts présents la première année ont détecté deux fois plus d'espèces de mollusques que les années suivantes. De même, la participation d'une association de pêcheurs locale lors des premiers inventaires éclairs franciliens a fourni les données recueillies lors d'un suivi des poissons, groupe difficilement observable. Ces résultats mettent en évidence l'importance de la mobilisation des spécialistes chaque année, et d'encourager les naturalistes participants à s'initier à de nouveaux groupes taxonomiques.

En considérant la distribution des espèces détectées en 2015 par statut de rareté, on note que la majorité des espèces d'oiseaux est commune voire très commune. Quelques raretés ont pu être observées, mais aussi des espèces non détectées jusqu'ici, comme la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*), le Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) et la Mésange noire (*Periparus ater*).

Enfin, en s'intéressant au nombre d'occurrence, c'est-à-dire au nombre de fois où les espèces ont été observées (de 1 à 5 fois), on remarque que près de la moitié des espèces d'oiseaux ont été vues à chaque inventaire, ce qui était attendu pour un groupe aussi suivi et détectable. Il ne s'agit que d'espèces considérées comme communes, à l'exception d'une espèce assez rare en Île-de-France, le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*), observée à tous les inventaires. Concernant les espèces végétales, la tendance s'inverse : le cortège de plantes communes à très communes détectées à chaque inventaire est assez faible car il concerne moins de 100 espèces. En 2016, pas moins de 111 espèces végétales qui n'avaient pas été recensées les années précédentes, ont été mentionnées. Ce seuil de saturation à 400 espèces semble marquer le maximum d'espèces que peuvent déterminer des botanistes sur une commune, en deux jours. De plus, il existe chez les plantes peu d'espèces très communes qui soient ubiquistes : cette faculté de coloniser tous les types de milieux est rare dans le monde végétal. Il y a donc finalement très peu d'espèces végétales très communes. Enfin, le fait de détecter de nombreuses espèces rares tient dans la spécificité des communes choisies pour les inventaires éclairs : la diversité des milieux rencontrés permet de détecter de nombreuses espèces rares, mais un seuil finira par être atteint en réitérant les inventaires sur plusieurs années.



Les inventaires éclairs sont également l'occasion de transmettre une passion et de faire découvrir les richesses de la nature aux petits et grands. © Maxime ZUCCA